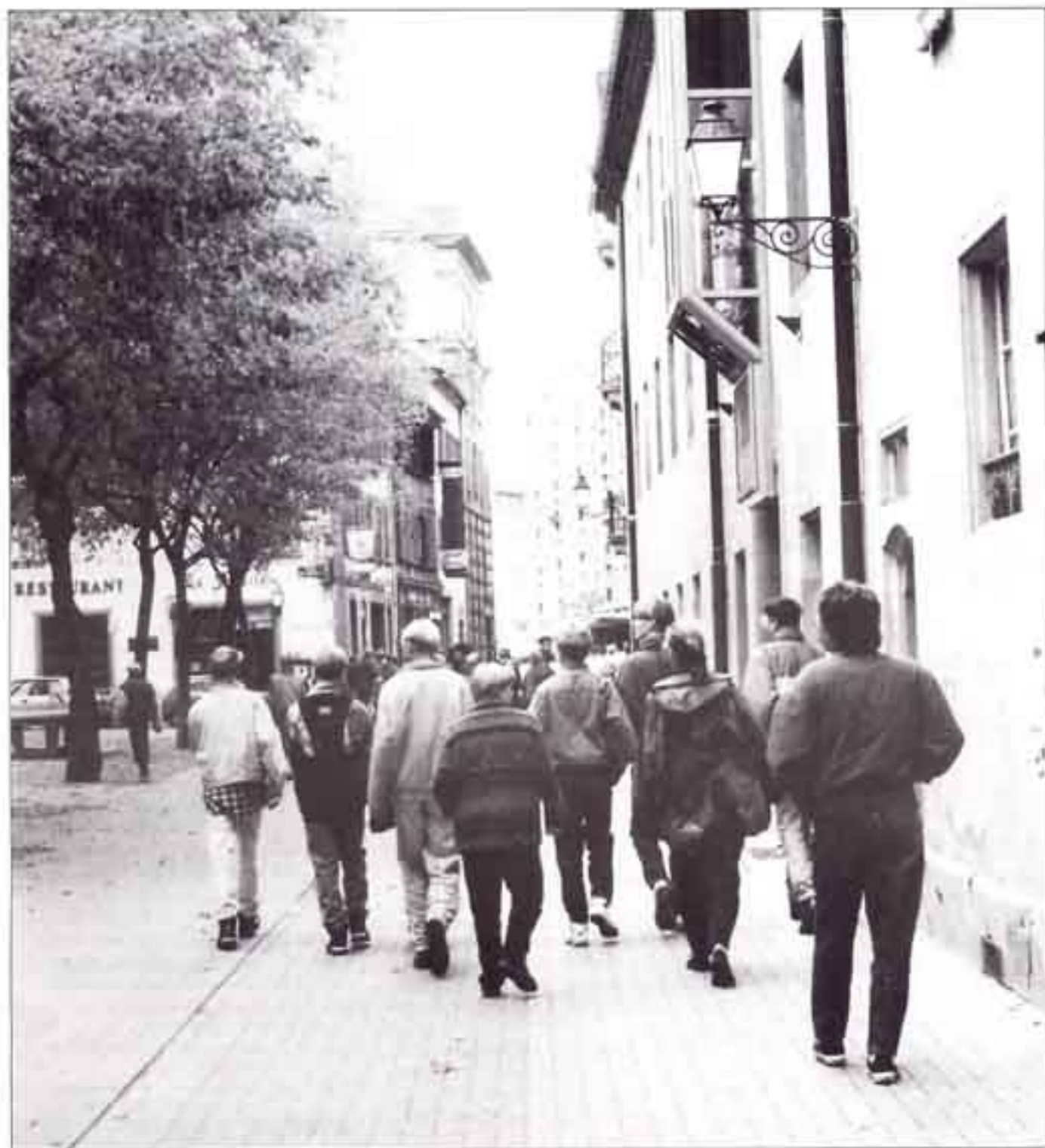


# K PREMIERES NOUVELLES DE LA RUTENAU

NOVEMBRE 92  
N° 54



**QUI SOMMES-NOUS ? LES RESULTATS DU RECENSEMENT I.N.S.E.E. p. 6**

En consultant le tableau des répartitions par catégories socio-professionnelles, notre perception va encore s'affiner :

	KRUTENAU 1990 (au sens large)	STRASBOURG 1990
Artisans, commerçants	1,9%	1,9%
Cadres	9,2%	7,5%
Prof. intermédiaires	12,3%	9,2%
Employés	12,9%	13,2%
Ouvriers	8,6%	12,5%
Retraités	15,3%	13,4%
Autres ss.activités	39,8%	42,3%

La proportion des ouvriers est de 8,6% contre 12,5% à Strasbourg. On est loin aujourd'hui de l'image d'une Krutenau très populaire, tellement populaire qu'il y a vingt ans encore, le quartier avait la réputation d'être malfamé.

Dernier tableau qui mérite notre attention, celui qui rassemble certaines données issues des recensements de 1982 et 1990.

	KRUTENAU 1982 (au sens strict)	KRUTENAU 1990 (au sens large)
0 - 14 ans	11,2 %	9,8%
15-24 ans	22,6%	24,9%
60 ans et plus	19,9%	18,5%
Etrangers	14%	13,3%
Cadres	6,5%	9,2%
Prof. intermédiaires	10,5%	12,3%
Employés	14,6%	12,9%
Ouvriers	13,8%	8,6%
Retraités	14,8%	15,3%

Il faut se garder de comparer sans précautions les données de 1982 et celles de 1990 : le recensement de 82 ne concernait, en gros que la Krutenau au sens strict, et non pas la Krutenau au sens large.

Cependant, les conclusions sont très claires, surtout si on compare également les données avec les résultats du recensement de 1975 (que nous n'indiquons pas ici pour ne pas vous donner une indigestion de chiffres). Le changement démographique dans le quartier se caractérise par la diminution des personnes aux revenus modestes, des ouvriers, des étrangers et des retraités, par la baisse du nombre d'enfants et l'augmentation du nombre des 15-24 ans. Ce sont les catégories populaires et les familles qui ont fait les frais de la restauration de la Krutenau, et ce dans des proportions beaucoup plus importantes qu'il n'y paraît puisque les évolutions à la Krutenau sont, à présent, "diluées" par la prise en compte des quartiers Suisse - Bourse - Hôpital.

Ces résultats en disent long sur la politique du Logement mise en oeuvre depuis 15 ans (ou sur l'absence de politique du logement ?).

Combien de temps encore supportera-t-on que les familles et les milieux populaires s'en aillent des quartiers centraux vers les quartiers périphériques ? L'évolution vers une ville à deux vitesses, avec des quartiers plus centraux d'habitat ancien, de plus en plus réservés aux classes aisées et des "ghettos" en périphérie pour les classes populaires est-elle acceptable ?

Heureusement, notre quartier connaît encore une certaine diversité sociale. Souhaitons qu'elle puisse être maintenue. Quand le mélange social, culturel et générationnel disparaît, ne nous y trompons pas, c'est toute la vie de quartier qui disparaît. Personne ne peut le souhaiter.



# LES ACTIVITES ENFANTS

## Rigolo

### EDITION N° 1

I l'école, le potter est prêt dans une salle en forme de chaussure, au plafond, les lucioles nous éclairent. En mangeant des amélines farcies de tomates et chocolat nous regardons un film où un herbivore mange un carnivore. Le goûter terminé..... c'est l'heure de prendre le tapis volant..... En trottant avec des ailes sur les côtés..... D'abord, il ne faut pas oublier d'aller chercher du carburant spécial au magasin volant... suite à quoi c'est le départ. A 140 km/heure nous retournons dans le monde participer aux vrais Jeux Olympiques à l'Olympe histoire de ramener plein de médailles d'Or.

II

Enfin.... la journée se terminant... le tapis volant nous dépose devant la porte de chez nous.... et nous, nous pensons déjà à ce que demain, nous allons faire dans l'école locale.

(EXTRAIT)

**C'**est parti ! Les enfants du CARDEK ont enfin à LEUR disposition LEUR journal.

Ce journal, ils y ont consacré du temps, de la patience, de l'effort et plein d'imagination.

Ce journal est plein de joie, de tendresse, de naïveté, tout comme le sont les enfants.

On y trouve des contes, des blagues, des dessins, tous, bien évidemment créés par les rédacteurs en herbe du CARDEK.

Depuis le mois de septembre, les enfants venant au CARDEK et s'inscrivant à l'atelier artistique, se sont mis à l'oeuvre pour donner naissance à leur journal ; tous les soirs, en compagnie de Xavier RAUTUREAU et d'Arnaud POIRE, animateurs au CARDEK, ils se sont astreints à une tâche qui n'est pas aussi facile qu'il n'y paraît : inventer des histoires avec des lieux et des personnages magiques, dessiner en adoptant une technique pas banale, retranscrire une blague en se rappelant les termes exacts, croyez-vous que cela va tout seul ? Il est vrai que le monde des adultes oublie l'imagination et ne sait plus guère rêver

alors que nos chères petites têtes blondes le font naturellement, voire instinctivement. Est-ce pour se protéger justement du monde des adultes qui leur fait autant envie que peur ? Peut-être, et c'est pour cela qu'ils ne se prennent pas au sérieux.

Ce qui en témoigne dans le journal ? D'abord, le titre qu'ils ont choisi pour leur journal : RIGOLO. C'est simple, bref, et cela illustre bien la composition de ce journal ! Composition qui ne peut être lu sans un sourire aux lèvres car il y a un style frais, neuf et surtout pas sérieux. Pas question pour les enfants que leur journal ressemble à celui de leurs parents : ni politique, ni faits divers, ni catastrophes. Rien que du rêve, du rire, de la bonne humeur, de quoi vous donner envie de revenir en arrière, de retomber en enfance ou tout simplement, comme moi, vous redonner l'envie d'écrire avec des mots simples, que tous comprennent.

Stéphanie COTELLE ☐

## LE CENTRE DE LOISIRS

**D**epuis la rentrée, les activités enfants ont redémarré au CARDEK.

Le mercredi, les locaux 1, place des Orphelins accueillent les enfants du centre de Loisirs de 7h45 à 18h, pour de nombreuses activités telles que piscine, tennis, ateliers d'expression manuelle et technique, jeux intérieurs et extérieurs...

Trois à quatre activités différentes sont proposées aux enfants par demi-journée. A eux de choisir.

Une nouveauté cette année, la création d'un groupe de grands (10-12 ans) décidant eux-mêmes de leur programme d'activités en concertation avec les animateurs.

Le groupe des grands partira aux vacances de la Toussaint faire un mini-séjour dans un chalet de montagne au Gaschney.

Au programme : de nombreuses randonnées pour découvrir la région des lacs, une ferme de montagne et participer à des grands jeux, des veillées...

Pour les enfants souhaitant rester à Strasbourg, un programme d'activités basé sur un des plus célèbres contes des frères GRIMM "Les musiciens de la ville de Brême" les attend au CARDEK.

De bonnes vacances en perspective.

## LA BIBLIOJEU

**O**utre le Centre de Loisirs, les activités périscolaires ont elles-aussi redémarré à la rentrée.

Chaque soir, les enfants sont recherchés dans les écoles primaires du quartier par les animateurs du CARDEK. Jusqu'à cinq heures, les enfants ont la possibilité de goûter, de jouer dehors, de lire en bibliothèque, de faire leurs devoirs... A partir de cinq heures, ils choisissent un des quatre ateliers proposés : atelier artistique, atelier technique, atelier jeux, atelier bibliothèque, et ceci jusqu'à six heures, heure à laquelle les parents peuvent venir les chercher.

# LE CARDEK VOUS RAPPELLE

## LA PERMANENCE LOGEMENT

Les jeudis soirs, de 18h à 20h, dans nos locaux, 1 place des Orphelins, la permanence logement vous permettra de trouver des réponses aux difficultés locatives auxquelles vous pouvez être confrontés (charges, renouvellement du bail, etc...).

Tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, il est également possible de se faire conseiller gratuitement par un avocat sur les problèmes relevant des questions de droit en général (impayés, divorces, etc...). N'hésitez pas à venir nous trouver. Tél. 88 37 94 20

## LA COUTURE

Les cours de couture (avec garderie pour les tout petits le jeudi après-midi) ont repris depuis le 06.10.92.

Comme les années précédentes, c'est Nicole LOUX qui encadre cet atelier. Elle vous conseillera pour concevoir vos patrons, confectionner, couper, retoucher et transformer tous vos vêtements. De plus, dans le cadre de l'animation couture du mardi après-midi, de 16h30 à 17h30, une initiation à la broderie au fuseau est également proposée.

Cours de couture tous les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30, 1 place des Orphelins. Renseignements auprès de Catherine GROSS, tél. 88 37 94 20, de préférence le matin.

## A NOTER : VENTE DE VÊTEMENTS.

La prochaine vente de vêtements aura lieu le samedi 7 novembre de 9h à 17h. Si donc vous avez envie de renouveler votre garde-robe pour l'hiver, à moindres frais, nous vous invitons à venir nous rendre visite, à la date prévue, 1 place des Orphelins.

Par ailleurs, n'oubliez pas que le CARDEK est preneur, tout au long de l'année, de tous les vêtements que vous n'appréciez plus et qui encombrant vos armoires.

Dépôt de préférence le matin, 1 place des Orphelins, ou le jeudi soir entre 18h et 20h.

## SOMMAIRE

- page 3 : - Editorial  
- Le développement économique de la Krutenau
- page 4 : - Poésie  
- Le prêt "Logement" proposé par la Caisse d'Allocations Familiales
- page 5 : - Fouilles archéologiques sur le campus universitaire
- page 6, 7 : - Chiffres INSEE, l'évolution de la population
- page 8 : - Le développement économique de la Krutenau (suite de la page 3)  
- L'aménagement du Square Allende
- page 9 : - La place de Zurich
- page 10 : - Toutes les activités enfants
- page 11 : - Nadine Haass, responsable du secteur jeunesse
- page 12 : - La fin des travaux au 58, rue de la Krutenau.



La rue d'Austerlitz, une réussite certaine.

## KRUTENAU INFORMATIONS

### ECOLE STE MADELEINE

Dans les PNK du mois de juin, nous vous informons du projet de suppression d'une classe à l'école primaire Ste Madeleine. Une délégation de parents d'élèves se rendait quelques jours après à l'Inspection Académique où Monsieur MONTEILLET, Inspecteur Adjoint, confirmait que les crédits correspondant au poste d'enseignement spécialisé avaient été supprimés pour la rentrée 1992. La délégation a immédiatement exprimé son désaccord.

Les arguments développés à cette occasion, accompagnés d'une forte mobilisation des enseignants et des parents, ont été entendus et nous constatons avec plaisir que douze enfants de la classe d'enseignement spécialisé ont repris le chemin de leur école en septembre. Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire.

Catherine HUBERT  
(parent d'élève)

### PLACE DES ORPHELINS

Les enfants et les parents fréquentant la place des Orphelins, depuis son réaménagement, sont ravis. Le succès de cette place auprès du public pose cependant aussi des problèmes de sécurité et de cohabitation : jeux de ballons des grands, manque de tranquillité pour les plus petits, vitesse des voitures notamment sur la voie encore ouverte à la circulation.

Une pétition circule, à l'attention de Madame le Maire, visant à faire état de cette situation et à engager une réflexion sur la place des enfants dans le quartier... à suivre !

### BRAVO !

Inaugurée en juin dernier par le Maire, la nouvelle rue d'Austerlitz piétonne est devenue un lieu agréable et apprécié de tous. Les premières réticences levées (tant celles des commerçants, des riverains et du CARDEK), il apparaît aujourd'hui que cet aménagement constitue une réussite certaine... si ce n'est le design un peu lourd du kiosque à journaux. Espérons que les terrasses et autres tourniquets ne confineront pas les piétons à la portion congrue.

### CARTON ROUGE !

Quand l'Adjoint au Maire chargé du Logement nous explique -en substance- que l'intervention publique dans le domaine du logement est vaine, voire dépassée, il y a de quoi s'inquiéter. Le libéralisme et les seules lois du marché seraient-elles, même pour le logement, devenues des valeurs "universelles" ? Nous n'en croyons pas nos oreilles.

### LOGEMENTS VIDES !

A l'heure où le manque de logements, à Strasbourg, comme ailleurs, est criant, nous avons l'impression que le nombre d'immeubles vides s'accroît doucement dans le quartier. N'est-ce pas particulièrement anachronique par les temps qui courent ?

Rue des Couples, place des Orphelins, rue Ste Madeleine, 3 rue du Fossé des Orphelins... Ce dernier, propriété de la Ville de Strasbourg, est vide depuis plus de 15 ans. Nous reviendrons sur ce phénomène dans notre prochaine édition.

**CARDEK** • 1, PLACE DES ORPHELINS  
☎ 88 37 94 20

# AU NUMERO 58, RUE DE LA KRUTENAU, UNE RESTAURATION SOCIALE.

LES BUREAUX DU CARDEK se situent dorénavant au numéro 58 rue de la Krutenau.

Malgré les locaux de la place des Orphelins, essentiellement réservés aux animations régulières (enfants, atelier couture,...), nous ne disposons pas, jusqu'à présent, d'un espace bureau nous permettant de gérer, dans les meilleures conditions, toutes les activités menées par l'association.

L'absence d'un lieu de travail véritable demande parfois une faculté d'organisation qui n'est pas toujours des plus simples ; surtout quand on sait que l'équipe du CARDEK est composée environ d'une quinzaine de personnes (permanents, vacataires, stagiaires, objecteurs de conscience,...)

C'est donc avec soulagement que nous avons appris que les travaux du 58 étaient terminés, mais nous tenons aussi à dire que c'est avec admiration que nous avons assisté à toutes les étapes de cette restauration (que vous pourrez bientôt découvrir, à votre tour, en venant nous rendre visite).

Pour le moment, il est encore un peu trop tôt pour "sabler le champagne", l'inauguration officielle n'étant prévue que pour décembre, nous voulons cependant, dès à présent, "tirer notre chapeau" à l'O.F.H.A. (Organisme de Formation HORIZON AMITIE) car c'est aussi grâce à eux que cette aventure a été possible.

Le panneau apposé sur la façade du 58, rue de la Krutenau, depuis quelques mois, était là pour en témoigner : c'est l'O.F.H.A. qui a été chargé par la Ville de Strasbourg d'entreprendre les travaux de restauration interne (les travaux externes, moins urgents, seront sans doute entrepris ultérieurement, dans le cadre d'un chantier dont la date n'a pas encore été fixée).

Certains d'entre-vous connaissent peut-être déjà cette association entre-autres spécialisée dans un système d'insertion (RMI, accueil des sortants de prison, formation des demandeurs d'emploi) particulièrement intéressant et peu exploré jusqu'à présent : - la réhabilitation d'immeubles anciens.

L'autre particularité de cette association, c'est d'être implantée dans notre quartier, rue St Guillaume et rue Prechter.

## L'O.F.H.A. A ETE PARTIE PRENANTE DANS LE PROJET.

Dès qu'il a été question, à partir de 1989, des travaux de réfection, l'O.F.H.A. s'est intéressée au projet.

Il faut dire que le "58" revient de loin, inhabité depuis 1983, "frappé d'alignement" et à ce titre courant le risque d'une destruction, l'immeuble appartient à la municipalité.

Dès 1985, devant la dégradation de la maison, le CARDEK s'inquiète de la situation et en 1990, il propose avec l'aide des riverains, la modification du Plan d'Occupation des Sols, afin d'éviter la démolition qui était toujours encore possible.

C'est également en 1990, en donnant la possibilité au CARDEK de s'y installer que le Conseil Municipal décide de l'avenir de l'immeuble à venir qui sera "social".

Social, non seulement à cause du travail développé par le futur récipiendaire des locaux, mais également par la façon dont les travaux seront menés.

C'est ici qu'intervient HORIZON AMITIE. Toujours à la recherche de chantiers susceptibles de permettre la formation de personnes pour qui il est indispensable de remettre un pied à "l'étrier social", l'O.F.H.A. se porte candidat pour la restauration, dès les prémices de l'opération, et propose un devis qui sera accepté par la Ville de Strasbourg.

## LE CHANTIER ET LE STAGE DE FORMATION

Concrètement, le chantier s'est déroulé en 2 phases, selon une détermination des travaux, définie par les 3 partenaires concernés (CARDEK, Ville de Strasbourg et O.F.H.A.) :

- d'octobre 1991 à mars 1992
- de mars 1992 à août 1992.

Pour la première phase, 12 personnes, ayant pour moyenne d'âge environ 42 ans (chômeurs de longue durée et bénéficiaires du R.M.I.) furent recrutées.

Après une mise à niveau (dans des domaines aussi divers que l'alphabétisation, les mathématiques, le français, la formation en entreprise pour les techniques du second oeuvre de bâtiment), les stagiaires, sous la conduite de Mr. DACHET, formateur à l'O.F.H.A., purent commencer les travaux.



Parallèlement au stage, sur le terrain proprement dit, un suivi à caractère plus social est également amorcé. Il implique l'acquisition de notions telles que : familiarisation avec la vie sociale (recherche d'un emploi, réadhésion à la Sécurité Sociale,...), un accompagnement lié au logement et, le cas échéant, une prise en compte des problèmes de santé -grâce à un entretien régulier et individualisé- avec un médecin.

A l'issue du 1<sup>er</sup> stage, tout le monde s'accorde sur sa réussite : aucun abandon n'a été à déplorer et plus de 50% des stagiaires ont pu retrouver un emploi. Pour les autres, des solutions sont en voie d'être trouvées.

Pour ce qui est du 2<sup>e</sup> stage, d'une durée de 846 heures, et réunissant 18 personnes (moyenne d'âge, 37 ans), les résultats ont été tout aussi positifs puisqu'une nouvelle fois, la moitié des stagiaires sont aujourd'hui réintégrés dans un cadre professionnel.

## LES PARTENAIRES FINANCIERS

Plusieurs partenaires publics sont intervenus financièrement, à un degré ou à un autre, pour la concrétisation de ces stages.

On peut citer notamment : l'A.N.P.E. (pour le recrutement des stagiaires), la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, le Conseil Général (pour les problèmes de logement et l'intervention du médecin formateur de l'O.F.H.A.), le Conseil Régional, et bien sûr, la Ville de Strasbourg.

Alors que la restauration est à la hauteur de toutes les attentes, il convenait de saluer et de remercier les personnes qui se sont investies dans une oeuvre qui n'était pas démunie de contraintes (il a fallu, par exemple, respecter continuellement l'aspect architectural initial). Leur aide permettra bientôt de redonner au 58 de la rue de la Krutenau, son lustre d'antan.

# BONJOUR NADINE

**L'**équipe permanente des salariés du CARDEK s'agrandit. En effet, Nadine HAASS nous a rejoint (à temps plein) depuis septembre 1992.

Précédemment, elle intervenait déjà quelques heures par semaine sur le Centre de Loisirs, avant de diriger -et avec quel brio !- les activités enfants du mois de juillet.

Nadine n'est pas seulement une animatrice hors pair. C'est aussi une "collectionneuse de diplômes" : diplôme d'état d'Assistante Sociale, Licence en Sociologie, Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur, ... sans oublier qu'elle connaît bien notre quartier pour y avoir vécu depuis ... qu'elle a vu le jour !

Avec son embauche, le CARDEK est mieux armé pour relever les défis des

années qui viennent : consolider le développement des activités et insuffler de nouvelles dynamiques, pour le plus grand bénéfice de la population du quartier.

Ayant la responsabilité du Centre de Loisirs et des activités péri-scolaires du soir, Nadine sera, au sein du CARDEK, l'interlocutrice privilégiée des 6-12 ans, des parents, des enseignants.

Elle aura aussi pour rôle de coordonner la mise en place d'actions d'envergure en direction d'une part de la petite enfance et d'autre part des adolescents du quartier.

Comme toutes les actions du CARDEK, celles-ci doivent être en premier lieu des projets collectifs des habitants et partenaires du quartier. Si donc vous êtes intéressés, à un titre quelconque, par ces nouveaux chantiers qui s'ouvrent, n'hésitez pas à



*La gentillesse de Nadine*

contacter Nadine. Sa compétence et sa gentillesse vous donneront encore plus envie de retrousser vos manches et de vous impliquer dans la vie de votre quartier.

## Crédit Mutuel

### KRUTENAU

2, place de Zurich  
67000 STRASBOURG  
Tél. 88 37 35 53

**O**ffre<sup>z</sup>-vous une orchidée pour payer moins d'impôts !

Consultez nos spécialistes pour un bilan fiscal personnalisé.

# PLACE DE ZURICH, REVISION DE LA COPIE.

Quand on se penche sur la situation de la Place de Zurich, le diagnostic n'est guère encourageant.

Défigurée par les benne de récupération, encombrée partiellement par les voitures, scindée en deux flots dépourvus d'identité réelle, peut-on encore évoquer à son égard le qualificatif de place ?

Le seul moment où cet endroit s'anime un peu, c'est en juin, à l'occasion de la fête de la Krutenau ; c'est bien peu de choses pour un espace qui est le Centre de la Krutenau.

Si la place de Zurich avait pour seul défaut d'avoir simplement un aspect inesthétique, on pourrait à la limite encore s'en arranger. Le problème c'est, qu'en plus, la sécurité pour les usagers les plus vulnérables (piétons, enfants, personnes âgées,...), n'existe pas.

Dans l'état actuel des choses, c'est l'un des carrefours les plus importants de Strasbourg, puisque la place est située à la jonction de 7 voies et possède une densité de circulation en conséquence.

Malgré cela, aucune signalisation n'a été mise en place pour faire ralentir les voitures. C'est ainsi que les automobilistes tournent autour du premier terre-plein, souvent à vive allure (il faut voir ce que ça donne aux heures de pointes, à savoir 12h ou 18h...), ou encore s'engouffrent dans la voie située à droite du second terre-plein (joutant le restaurant du Renard Préchant), ce pour accéder à la rue de Zurich (côté Cité Administrative), sans la moindre visibilité.

## LA PLACE DE ZURICH REPRESENTE UNE MENACE QUASI-CONTINUELLE.

Bref, la place de Zurich, vue sa position centrale, est empruntée toute la journée par des centaines de piétons (ne perdons pas de vue que cette place est "entourée" de maisons de retraite, d'établissements scolaires, de commerces,...) et représente une menace quasi-continue.

Depuis quelques années déjà, des actions ont été menées pour attirer l'attention des pouvoirs publics. Les plus récentes datent de 1991.

En avril, le CARDEK tente de sensibiliser la Ville de Strasbourg au problème, en faisant des propositions de réaménagement très concrètes (rattachements des terre-pleins aux trottoirs voisins, installation de ralentisseurs de circulation). Quelques semaines plus tard, ce sont les associations de parents d'élèves de l'école Ste Madeleine qui prennent le relais en manifestant à leur tour leur inquiétude.

Petit à petit, la situation progresse à la rentrée 1991, un agent municipal est chargé de régler la circulation rue des Orphelins, pour faciliter le trajet scolaire des enfants de l'école Ste Madeleine notamment.

## BIENTOT, UN NOUVEL AMENAGEMENT ?

Enfin, il y a quelques semaines, la bonne nouvelle arrive. Les services responsables du dossier à la Ville de Strasbourg ont réfléchi à un projet d'aménagement pour l'ensemble de la place de Zurich (voir plan ci-dessous).

Comme vous pouvez le constater vous-même, les éléments principaux de ce projet consistent à rattacher le terre-plein central au trottoir où se trouve la CMDP Krutenau, l'emprise des trottoirs avoisinants étant suffisamment importante pour que cela soit possible.

Du côté du Renard Préchant, la cour urbaine sera prolongée et le terre-plein devrait disparaître au profit d'une petite aire de stationnement.

Pour la circulation automobile, rien ne sera véritablement modifié puisque la circulation dans les deux sens continuera à être possible, mais avec plus de sécurité pour le piéton.

Dès à présent, nous avons un certain nombre de "choses à ajouter" en ce qui concerne le nouvel aménagement mais c'est peut-être également votre cas, en tant qu'utilisateur de la place de Zurich. Faites-nous connaître votre appréciation aussi vite que possible, nous en ferons part à qui de droit.

Michel CAMPANINI



L'avenir d'une ville, les destinées d'un quartier, l'aménagement d'une place concernent tout un chacun : élu, habitant, agent socio-économique, technicien, militant associatif.

Le débat public et la concertation avec les habitants comme facteurs de la démocratie locale ne peuvent porter atteinte aux prérogatives des élus, prérogatives qui leur sont conférées par le suffrage universel.

Mais la pratique, certes exigeante, de la démocratie locale les dote d'une responsabilité supplémentaire leur permettant d'assumer pleinement leur fonction.

Faciliter le rapport de l'habitant à l'élu, du citoyen à la commune, inventer les voies d'un débat démocratique sur telle initiative, sur le cheminement de tel ou tel équipement de proximité, bref, trouver un mode de communication et de confrontation (avec tantôt le consensus et tantôt la contradiction) entre les habitants, parfois organisés et les élus, voilà qui constitue la base de la démocratie locale dans une ville, voilà qui forge la raison d'être du CARDEK.

Les rapports entre les élus et les habitants ont-ils changé depuis 1989 ? Pour certains, ils n'ont guère varié, pour d'autres, les opportunités d'expression des citoyens restent insuffisantes.

La préoccupation de la démocratie locale était pourtant au cœur du "Contrat d'Action Municipale", proposé par Catherine TRAUTMANN. Nous la reprenons à notre compte et proposons la création d'une ASSEMBLEE CONSULTATIVE DE QUARTIER réunissant l'ensemble des forces vives de la Krutenau et susceptible, avec les élus, de faire émerger les difficultés, de débattre des enjeux, de soumettre des propositions, d'établir la communication élus/associations/habitants.

Chiche !

Alain JUND

# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA KRUTENAU : un débat et des perspectives

Le CARDEK n'a pas, jusqu'à aujourd'hui, organisé de réflexion sur le développement économique du quartier.

Pourtant, celui-ci fait partie intégrante du développement global d'un quartier. Logement, urbanisme, emploi, vie sociale et culturelle, commerces, services, ... forment un tout indissociable.

Il était donc naturel que nous nous intéressions à cette dimension de la vie du quartier.

Notre souci est dans ce domaine, comme dans nos autres secteurs d'intervention, de rechercher une implication de tous les partenaires concernés. Notre réflexion s'inscrit dans une démarche de développement local : ceci explique l'invitation faite à des responsables de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, de l'Association ODILE Alsace ("Objectif : Développer les Initiatives Locales en Alsace") à l'occasion d'un débat organisé lors d'un récent Conseil d'Administration du CARDEK.

Ce débat avait pour objectif de nous permettre de clarifier les enjeux du développement économique à la Krutenau, et d'évaluer les domaines sur lesquels nous pouvons peser.

Plusieurs constats ont servi de base à notre réflexion :

- La tendance "naturelle" est à la **spécialisation des activités** commerciales du quartier (restauration, loisirs nocturnes, ...). Cela nous convient-il ? Peut-on infléchir cette tendance ? Comment ?

- La situation intermédiaire de la Krutenau (entre l'hyper-centre et les quartiers périphériques) lui donne un bon pouvoir d'attraction en matière d'implantation d'activités artisanales et commerciales. Cet avantage est-il réellement utilisé ? Avons-nous, dans le quartier, tous les commerces et services de proximité souhaitables ? Si non, comment, là aussi, infléchir les tendances ?

L'existence d'activité économique (com-

merce, artisanat, services, industrie) contribue à l'**équilibre du quartier**. Sommes-nous conscients des évolutions lentes en la matière ? Connaissons-nous, même, l'état réel du quartier dans ce domaine (nombre d'entreprises, nombre de salariés, typologie des entreprises, ...) ?

Nous sommes convaincus de l'importance d'aborder ces questions au CARDEK et de la nécessité de les aborder d'une façon spécifique, du point de vue des habitants.

Notre point de vue n'est pas forcément le même que celui des commerçants et artisans, des urbanistes ou des pouvoirs publics ; il faut le faire valoir.

C'est la somme des contributions de tous ceux qui font la vie d'un quartier qui conditionne son avenir.

Si un des acteurs est absent, il ne fait pas de doute que le quartier se développera sans lui et probablement sans tenir compte de ses aspirations et de ses intérêts.

## LE DEBAT

Faut-il intervenir sur le maintien ou l'installation d'activités ?

Claude GASSMANN (Directeur de la section du bas-Rhin de la Chambre des Métiers) a souligné la superposition des causes qui sont à la source de l'évolution d'un quartier : évolution socio-démographique,

(Suite page 8)

## CATHERINE TRAUTMANN A L'ASSEMBLEE GENERALE DU CARDEK

L'Assemblée Générale du CARDEK aura lieu le 20 novembre 1992 à 20 h, dans la Maison des Associations, en présence de Catherine TRAUTMANN, Maire de Strasbourg. Cette soirée sera donc un peu particulière, puisqu'il vous sera possible de poser les questions qui vous préoccupent et qui font votre quotidien. A la Krutenau, ce ne sont pas les problèmes qui font défaut : logement, aménagement et cadre de vie, circulation et stationnement, enfants et 3<sup>e</sup> âge... A vous de choisir ou le cas échéant de rallonger la liste en soumettant le problème qui vous tient à cœur.

# QUAND LES CHIFFRES PARLENT

Savez-vous que nous sommes 10.560 ? Qui ça nous ?  
 Eh bien nous, les habitants de la Krutenau !  
 Ou plus précisément les habitants du "Quartier 11".  
 Qu'est-ce que c'est que ça, le "Quartier 11" ?

C'est une invention administrative qui regroupe la Krutenau, les quartiers Bourse et Hôpital, et la majeure partie du quartier Suisse. Mais pourquoi diable l'administration a-t-elle eu l'idée de regrouper ces quartiers, ce qui fait quelque peu violence à l'histoire ?

Tout simplement pour pouvoir effectuer le recensement réalisé en 1990 par l'I.N.S.E.E (Institut National des Statistiques et Etudes Economiques). Des semaines d'enquête minutieuse dans tout le pays, suivies d'un long dépouillement.

Et si on en profitait pour mieux connaître notre quartier, ce "Quartier 11" qui est le plus petit secteur administratif possible sur lequel les données du recensement sont disponibles.

D'ailleurs, cette histoire de "numéro 11", ça n'est pas seulement une invention purement administrative. En effet, prenant acte de l'absence de structure de proximité au service des habitants dans les secteurs Suisse - Bourse - Hôpital, le CARDEK a décidé d'accorder une attention particulière à ces quartiers et d'élargir sa zone géographique de référence, en la faisant déborder de la Krutenau telle qu'elle est traditionnellement déterminée.

Bon, d'accord, ce "Quartier 11", ça n'est pas très poétique. Alors, si vous le permettez, nous parlerons désormais de la Krutenau (au sens large).

Aux Premières Nouvelles de la Krutenau, on est tout juste des journalistes sans prétention. On n'est malheureusement pas (encore) des démographes confirmés qui savent parfaitement analyser les chiffres. Il était tout de même important d'essayer de vous présenter ceux qui vous parleront le plus.

En premier lieu, voici un tableau indiquant une répartition par classes d'âge de la population du quartier, et permettant de comparer les proportions par classes d'âges entre notre quartier et l'ensemble de la Ville de Strasbourg.

	KRUTENAU 1990 (au sens large)	STRASBOURG 1990
POPULATION TOTALE	10.560	251.554
0-14 ans	9,8% (1036 pers.)	18%
15-24 ans	24,9% (2632 pers.)	19,2%
25-39 ans	27,6% (2916 pers.)	25,4%
40-59 ans	19,2% (2028 pers.)	20,9%
60 ans et +	18,5% (1948 pers.)	16,5%

La proportion des 0-14 ans est nettement inférieure à la Krutenau qu'à Strasbourg. Il faut y voir, certainement, une conséquence des mutations de ces dernières années dans le parc immobilier. A force de transformer les grands logements en studios et en deux pièces, on rend de plus en plus difficile le maintien des familles avec enfants dans le quartier.

Par contre, la proportion des 15-29 ans est supérieure à la moyenne strasbourgeoise, ceci étant à relier à une importante présence étudiante.

Ajoutons que 57% des ménages sont composés d'une seule personne et que 13,3% de la population est étrangère (dont un fort contingent de ressortissants de la C.E.E.), et l'on commencera à avoir une idée assez exacte de la population du quartier.



# “ABRAPA”

par Odile ACKER

**U**n peu inhabituel, de la poésie dans les P.N.K. !

Pour la pérennisation de cette rubrique, nous espérons que la publication du texte ci-dessous, rédigé par une habitante du Foyer-Résidence Krutenau, 47 rue de Zurich, suscitera une envie d'écrire chez tous les poètes du quartier.

Bien sûr, il faudra pour cela sonder les mémoires et replonger dans les sources d'inspiration. A vos plumes, donc ! Afin que la vie s'exprime en poésie.

*ABRAPA in der Krutenau, ist ein schönes Haus  
Da scheint aber niemand zum Fenster raus  
Die Miete ist nicht zu gross  
Doch lebt man nicht Sorgen loss.  
Man wird Tag und Nacht bewacht  
Doch ist nicht alles gemacht.  
Die Türen werden Abends geschlossen  
Um uns vom böse Feind zu beschützen.  
Wir sind alle nicht mehr jung  
Darum gehen wir alle ein bischen Krum.  
Wenn wir Abends zu Ruhe gehen  
Aber zum schlafen kommen wir nicht  
Auf der Strasse ist ja noch hoch Betrieb  
Denn die Jungen haben noch Streit.  
Mach, halt die Augen zu  
Dann findest du noch die Ruhe !*

### Traduction :

L'ABRAPA est une belle maison à la Krutenau,  
Personne n'apparaît pourtant derrière les fenêtres et les rideaux,  
Le loyer n'y est pas trop important,  
Pour autant les tracas ne sont pas toujours absents,  
Même si l'on veille sur nous, jour et nuit,  
Tout n'est pas toujours parfaitement accompli,  
Car si les portes sont nuitamment bien closes,  
Est-ce que cela suffit pour nous préserver contre la méchanceté.  
Il faut vous dire que nous ne sommes plus très jeunes,  
C'est la raison pour laquelle notre démarche est un peu mal assurée,  
Nous nous couchons le soir sans trouver le sommeil dans le noir,  
Dans la rue il y a encore de l'animation,  
Car les jeunes sont une fois encore en pleine discussion,  
Il ne te reste plus qu'à fermer les yeux,  
Cela te permettra de dormir quand même un petit peu.



## ALLOCATIONS FAMILIALES

*Vous faire la vie plus facile*

Vous voulez améliorer vos conditions de logement, mais vous ne savez pas comment financer les travaux.

Vous pouvez vous adresser à la Caisse d'Allocations Familiales de Strasbourg. Elle peut vous prêter de l'argent à un taux très faible pour réaliser certaines améliorations.

### CE PRET VOUS CONCERNE-T-IL ?

Oui, si vous êtes déjà allocataire, c'est-à-dire bénéficiaire d'une prestation familiale. Attention si vous ne recevez que :

- l'allocation de logement à caractère social,
- l'aide personnalisée au logement,
- l'allocation aux adultes handicapés,
- le revenu minimum d'insertion,

vous ne pouvez pas prétendre à un tel prêt. En effet, ces allocations ne sont pas considérées comme des prestations familiales.

### QUELLES AUTRES CONDITIONS DEVEZ-VOUS REMPLIR ?

Les travaux d'amélioration que vous voulez faire, en tant que locataire ou propriétaire, ne doivent concerner que votre résidence principale. Ce prêt vous sera

accordé pour les travaux suivants :

- réparation,
- assainissement et amélioration (sanitaires, moyens de chauffage...),
- mise en état de l'habitabilité de pièces inutilisées, de division ou d'aménagement du logement,
- agrandissement,
- isolation thermique.

Sont exclus, les travaux à caractère luxueux et les travaux d'entretien (pose de papiers peints, réfection de peintures), ainsi que ceux qui concernent l'achèvement d'une construction neuve, d'une cour ou d'une clôture.

### QUEL EST SON MONTANT ?

Il peut atteindre 80% des dépenses envisagées dans la limite d'un plafond de 7000F. Son taux d'intérêt est de 1% ; les remboursements sont échelonnés en

treize-six mensualités égales. Le premier intervient six mois après la date de versement du prêt.

Le prêt est versé en deux fractions égales :

- La première au moment de la signature du contrat, après présentation d'un devis récent et détaillé des travaux envisagés,
- la seconde à l'achèvement des travaux.

### NOTRE INFORMATION EST-ELLE COMPLETE ?

Les crédits dont dispose votre Caisse pour ce prêt sont limités. Il est donc possible qu'elle institue un ordre de priorité en fonction du nombre de demandes. Vous devez encore savoir que vous avez la possibilité de rembourser l'ensemble ou une partie de votre dette avant la fin des échéances.

# Fouilles archéologiques : LES FORTIFICATIONS DE LA KRUTENAU

Les travaux liés à l'extension de l'Université Robert Schuman, à l'angle de la rue du Maréchal Juin et de la rue Pierre Montet, ont été précédés, durant l'été 1992, par une fouille archéologique. L'occasion de faire remonter à la surface un passé particulièrement passionnant.

La fouille menée par une équipe du Service Régional de l'Archéologie a permis de dégager, en effet, toute une partie des anciennes fortifications de la Krutenau. Ce qui a été précisément trouvé ? Un mur d'escarpe du début du 15<sup>e</sup> siècle et un mur de contrescarpe dont la construction remonte environ à l'année 1630. Les deux murs étant séparés par un fossé de 27 m de large.

Ces ouvrages faisaient partie de l'enceinte qui entourait la Krutenau et qui marquait le dernier agrandissement de la ville médiévale dont la surface atteignait alors 200 hectares.

Quand on prend le soin de visualiser cette enceinte sur l'actuel cadastre, on se rend compte du trajet qu'elle empruntait. Son parcours peut être défini de la façon suivante : - départ, place d'Austerlitz ; passage, rue de Lucerne et du côté de la Cité Administrative, puis rue Pierre Montet et rue du Général Zimmer, pour aboutir place St-Nicolas-aux-Ondes. A partir de là, une orientation vers la rue de la Tour des Pêcheurs, le Boulevard de la Victoire et enfin le quai du Maire Dietrich, a pu être déterminée.

Le mur d'escarpe retrouvé est, quant à lui, d'une hauteur de 3m60 ; construit en briques avec un parement\* de 5 assises en grès du côté du fossé, il repose sur une plateforme composée de deux planches en chêne, elles-mêmes posées sur 3 rangées de pieux enfoncés dans le gravier de la nappe phréatique. Ce pan de l'enceinte avait également été doté d'une poterne\*\* qui devait permettre l'accès au fossé.

Les signes lapidaires\*\*\* découverts sur les blocs en grès sont remarquables par leur densité. Ces signes de pose étaient destinés à faciliter la tâche du maçon qui indiquait de cette manière la hauteur de l'assise. Les autres marques peuvent être interprétées comme étant des "marques de tâcheron" ou encore comme étant la signature des tailleurs de pierres.

Ce sont les progrès de l'artillerie qui ont conduit, plus d'un siècle plus tard, à un

doublément de la ligne de défense. Un mur de contrescarpe a donc été édifié le long de l'enceinte existante de la Krutenau. Retrouvé sur une hauteur de 65 cm, sa technique d'édification est similaire à celle de l'escarpe.

Bien entendu, le fossé entre les deux constructions était alimenté en eau par le Rheingiesen, voie d'eau reliant l'Ill au Rhin et divisant, de part en part, la Krutenau en traversant la rue de Zurich et la rue du Maréchal Juin.

En 1685, la création de la citadelle, à l'est de la ville, est à l'origine de la disparition du front oriental de l'enceinte, situé à la Krutenau. Le terrain ainsi libéré sera attribué à l'ordre des Capucins, ce jusqu'au départ des moines, après la Révolution. A cette époque, l'un des côtés des bâtiments claustraux était déjà fondé, en partie, sur le mur d'escarpe et la fouille archéologique a permis la mise à jour des restes d'un vivier situé dans les jardins du cloître.

Après la destruction des édifices religieux, le terrain sera affecté au service de l'artillerie qui y implantera le bâti de l'arsenal militaire.

## CE QUI SERA CONSERVÉ !

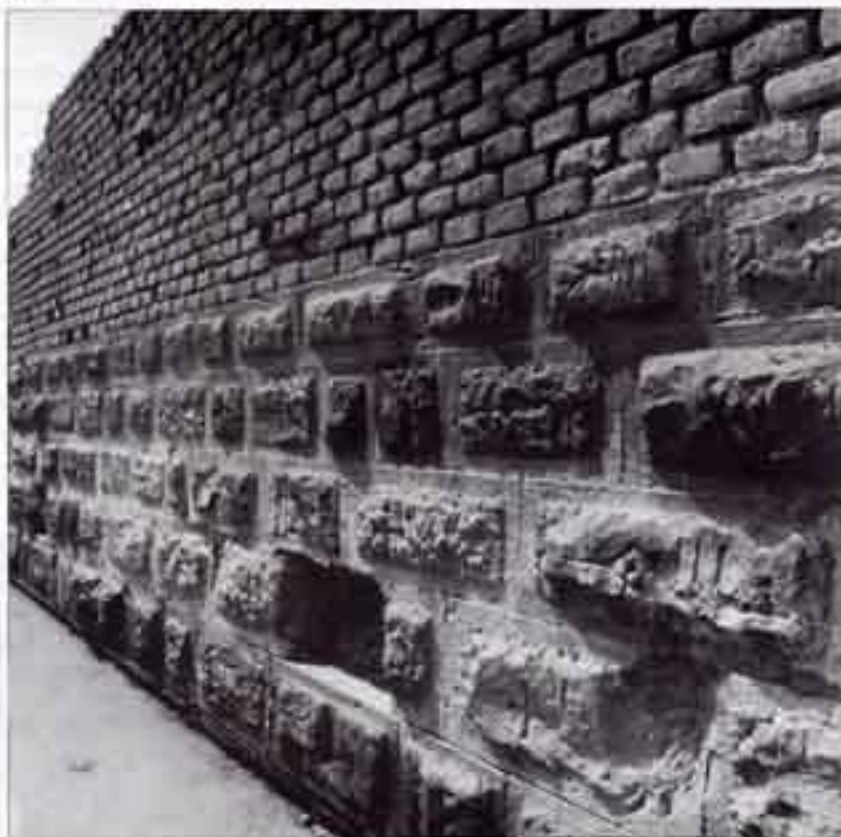
La construction des futurs bâtiments universitaires a nécessité la démolition d'une partie du mur d'escarpe. Les blocs de grès ont été récupérés et mis à la disposition de la Ville de Strasbourg qui les utilisera dans le cadre des travaux du tramway. La section la plus élevée du mur (comprenant la poterne) sera intégrée dans le sous-sol des bâtiments tandis que la contrescarpe a été remblayée (son tracé sera matérialisé sur le sol dans le parking).

Martine KELLER

\* Parement : surface apparente d'une pierre ou d'une construction en pierre.

\*\* Poterne : porte dérobée donnant sur le fossé.

\*\*\* Lapidaire : qui concerne la taille des pierres.



# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA KRUTENAU, un débat et des perspectives,

(suite de la page 3)

évolution des modes de vie, évolution des entreprises elles-mêmes...

Faut-il intervenir ? Oui, sauf pour les entreprises dont la viabilité n'est plus fiable en centre urbain (soit pour des raisons de coûts ou d'espace, soit du fait de l'évolution des modes de consommation).

Michel CHARPENET (Directeur de l'Animation et de la Promotion du Commerce et du Tourisme à la Chambre de Commerce du Bas-Rhin) a lui, insisté sur le fait que la "loi du marché" est incontournable et que l'on ne pouvait intervenir que sur les conditions d'implantation des entreprises.

Pour cela, différentes actions sont possibles :

- soit en intervenant sur les entreprises existantes (conseils, aide à la transmission, animations...),

- soit par des interventions publiques volontaristes (celles-ci semblent aller de soi quand il s'agit de technopôles ou de zones industrielles, pourquoi pas dans les quartiers ?).

Michel CHARPENET a rappelé également

la tendance progressive favorisant dans les centres urbains la création de commerces à fortes marges au détriment des commerces traditionnels. La Krutenau étant d'autant plus touchée par cette évolution dans la perspective du pôle d'activités programmé place de l'Etoile.

## Les entreprises doivent s'adapter

Le débat s'est également porté sur les conditions de résistance et d'adaptation des activités artisanales et commerciales du quartier. Celles-ci doivent évoluer vers le qualitatif, vers la création de produits et de services pointus (nouveaux produits, commandes téléphoniques, livraison à domicile, horaires, accueil...).

## Et les établissements nocturnes ?

Bien entendu, la question de la spécialisation du quartier dans le domaine des loisirs nocturnes n'a pas manqué d'être abordée, car elle est significative des dangers et des contradictions qu'entraîne un développement d'activité non conforme aux souhaits

de nombreux habitants. En dehors de l'hypothèse de rues "spécialisées", vidées de leurs habitants (...) et vouées aux noctambules, peu de solutions ont été avancées.

## Quelle stratégie pour le CARDEK ?

Une stratégie a été proposée pour la poursuite de nos actions dans le domaine du développement économique :

- partir d'un inventaire précis de la situation du quartier,
- mener une réflexion sur les types d'activité ayant leur place dans le quartier,
- cibler les points sur lesquels on souhaite intervenir,
- réunir les conditions de ces interventions,

... On l'avait annoncé, ce débat était une introduction, il nous reste beaucoup à faire !

Luc JAMBOIS

## MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

Dans les précédents numéros des Premières Nouvelles de la Krutenau, nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter le projet de réaménagement du square Allende.

En dépit du fait qu'il s'agit de l'un des seuls lieux publics du quartier, cet espace a été, durant ces dernières années, sérieusement négligé et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il laisse beaucoup à désirer.

Toutes ces imperfections (mauvais état du terrain et de son environnement, dégradations diverses, éclairage insuffisant...) ont été soulignées en détail, en février 1991, grâce à une réunion publique, suscitée par le CARDEK, à laquelle avaient été conviés les habitants et des représentants de la Ville de Strasbourg.

Cette réflexion n'est pas restée "lettre morte" puisque dans les mois qui suivirent, à partir des améliorations proposées, entre autres par les riverains, tout un projet relatif à la remise à neuf du square a été programmé.

Le résultat final de ce travail prévoit une restructuration globale qui sera, en principe, effective dès le début 1993, la Ville de Strasbourg ayant donné son accord pour la mise en oeuvre et un ensemble d'aménagements comprenant notamment :

- le rattachement de la place du Foin au square,
- l'implantation de verdure et de bosquets,
- la création d'aires de détente et de loisirs pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées.

D'ici quelques temps, l'impression d'abandon du square ne sera donc plus qu'un mauvais souvenir.

Autre information réjouissante : nous venons d'apprendre que le projet "square Salvadore Allende" figure parmi les dossiers retenus par le jury national, réuni le 25 septembre dernier par le ministre délégué au Logement et au Cadre de Vie, pour l'action MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN. Cette action a pour objectif de récompenser les initiatives locales susceptibles de revivifier les espaces de vie et les espaces publics.

Quand on sait qu'il y avait plus de 300 candidatures, c'est plutôt une bonne nouvelle, non !

